



# Commune de JONCHEREY

*Élaboration du Plan Local d'Urbanisme*

## DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE



### Bilan de la concertation

**OCTOBRE 2019**





# Commune de Joncherey

## Bilan de la concertation dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

La concertation est une démarche visant à associer la population à une prise de décision publique.

Elle se distingue de l'enquête publique par sa temporalité : la concertation intervient avant la prise de décision, l'enquête publique, quant à elle, démarre une fois que le projet est abouti.

L'élaboration du PLU est l'occasion pour chacun d'exprimer ses souhaits, ses besoins, ses idées, afin de participer à l'avenir de la commune.

C'est le conseil municipal qui, après avoir délibéré, le 26 Septembre 2014, sur les objectifs poursuivis, a précisé le **dispositif de concertation** :

- Mise en place d'un registre en Mairie, à disposition des habitants, aux horaires d'ouverture du secrétariat,
- Tenue d'une réunion publique,
- Un ou plusieurs articles à paraître dans la revue municipale,
- Un ou plusieurs articles mis en ligne sur le site internet de la commune,
- Un ou plusieurs articles à publier dans la presse locale.

### L'ensemble des modalités de concertation a été respecté et les élus ont même ajoutés d'autres moyens pour échanger avec la population

- ✓ Le registre en mairie ouvert dès le lendemain de l'engagement de la procédure d'élaboration du PLU a été « clôturé » le 16 mai ; **il comporte observations.** Un courrier a été adressé en mairie au sujet du classement de parcelles. Cette demande a été étudiée lors de réunions de travail. Enfin, Monsieur le maire a rencontré plusieurs de ses concitoyens au sujet du PLU, notamment les propriétaires du secteur N situé à l'arrière des terrains de sport.
- ✓ Deux réunions publiques ont été organisées au foyer communal :
  - le 11 mai 2017 : ont été présentés la synthèse du diagnostic et les 1<sup>ères</sup> orientations du projet d'aménagement et de développement durables (PADD) ;
  - le 16 novembre 2017 : ont été présentés les orientations définitives du PADD, le zonage et les orientations d'aménagement et de programmation (OAP).

Au cours de ces rencontres, il a été précisé au public que les différentes pièces du PLU étaient consultables sur internet, à partir du lien suivant : [www.autb.fr/plu/joncherey.html](http://www.autb.fr/plu/joncherey.html)

Les habitants ont été avertis préalablement de ces rencontres par affichages et voie de presse.

- ✓ Plusieurs articles sur le PLU ont été publiés dans le journal d'information municipale, en 2016 (mai et septembre), 2017 (mai et septembre), 2018 janvier et septembre) ;
- ✓ Des documents ont été mis en ligne sur le site internet de la commune (joncherey.fr), rubrique urbanisme/Elaboration du PLU. Il s'agissait du rapport de présentation, du projet d'aménagement et de développement durables (PADD) et du compte-rendu du débat sur le PADD. Le lien pour accéder à toutes les pièces du PLU a également été ajouté.
- ✓ **Plusieurs articles dans la presse locale :**

- 'Création d'une commission communale PLU' le 22 avril 2015
- 'Joncherey le Plan Local d'Urbanisme en cours d'élaboration' le 23 mai 2017.
- 'Le zonage présenté aux Joncherois' le 23 novembre 2017
- Article relatant le débat sur le PADD le 17 septembre 2018.

# SUD TERRITOIRE

## Joncherey Création d'une commission communale PLU

Lors du dernier conseil municipal de Joncherey, les points suivants ont été abordés.

**Frais de scolarité.-** Le maire Jacques Alexandre a présenté la convention de renouvellement pour frais de scolarité entre les communes de Courtelevant, Courcelles, Faverois et Florimont, Thiancourt et Delle. Le conseil unanime a renouvelé cette convention pour le RPI de la Vendeline. Pour Delle et Thiancourt une rencontre aura lieu avec les maires et le renouvellement de la convention sera présenté lors d'un prochain conseil municipal.

**Contrat local de sécurité.-** Afin de permettre à la communauté de communes du Sud-Territoire de mettre en œuvre le contrat et l'ensemble des actions en découlant,

il a fallu procéder à la modification des statuts en y intégrant la mise en place, le suivi et l'évaluation des actions relatives à la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance définis dans le CSL.

**Commission communale PLU.-** Le conseil a voté à l'unanimité la mise en place d'une commission du plan local d'urbanisme. Les membres sont Jacques Alexandre, Michelle Belosat, Martine Benjamaa, Francis Blanc, Maurice Nicoud, Guy Riche.

**Tarifs électricité pour les chalets.-** : Le tarif concernant la consommation électrique des chalets sera de 0,15 € le Kwh. La consommation électrique est facturée selon les relevés de compteurs individuels et applicable depuis le 20 avril.



# Journal d'Information Municipale

## SOMMAIRE

### Page 1 :

Édito

### Page 2 :

Cérémonie du 8 mai  
Loto familial  
Les cigognes  
Judo-kwai

### Page 3 :

Course aux oeufs  
Projet environnemental de  
la maternelle  
Enlèvement du pont de la  
Covatte  
Un joncherois à l'honneur

### Page 4 :

État Civil  
Horaires Été  
Recensement militaire

### Page 5 :

Rentrée scolaire  
Périscolaire  
Association Coup de Pouce

### Page 6 :

Manifestations à venir  
PLU  
Concours Villes et Villages  
Fleuris  
Tontes, Brûlage

## ÉDITO

Après deux années de mandat, il est toujours intéressant de faire un bilan des actions menées.

Abordons le projet des cabanes à l'étang Verchat qui a suscité de l'étonnement, de la curiosité, de l'engouement, voire de la colère mais n'a jamais laissé personne indifférent. Le site est maintenant en activité, depuis le 1<sup>er</sup> mai, la qualité du travail réalisé, tant pour la construction de l'éco hutte que pour celle des cabanes sur l'eau et dans les arbres, est incontestable.

Ensuite, le réaménagement de la Place de la Mairie, a permis d'améliorer la sécurité et de donner aux personnes handicapées un accès à nos bureaux ; il en sera de même pour l'Église, mais il faut se montrer patient.

Du côté des écoles maternelle et primaire, le changement des huisseries bois par de l'aluminium se poursuit à raison d'une tranche par an et il en sera de même cette année.

N'oublions pas les rénovations effectuées dans l'appartement situé au-dessus de la Poste (isolation, carrelage, faïence, électricité, plancher, peinture et installation d'une cuisine intégrée) ; des travaux qui ont permis de retrouver très vite un locataire.

En ce qui concerne le budget 2016, il a été voté le 1<sup>er</sup> avril et, comme je l'ai déjà dit, les dotations et subventions de l'État sont en forte baisse et inévitablement les investissements s'en feront sentir.

On prévoit aussi des travaux identiques à ceux de l'appartement au-dessus de la poste dans l'ancienne bibliothèque, ainsi que la pose de lampadaires Chemin des écoliers et peut-être un Accès Handicapés à l'agence postale.

Afin d'éviter la détérioration des rues dont le revêtement est « faïencé » l'Entreprise Colas traitera ponctuellement au moyen d'émulsion et gravillons les rues suivantes : Champs du Mai, Sous la Creuse, Près sur la Ville et rue des Chênes.

**L'élaboration du PLU, avec le concours de l'Agence d'Urbanisme du Territoire est dans la phase inventaire de l'existant immobilier et environnemental. Une réunion publique aura lieu prochainement à laquelle vous serez conviés.**

Enfin, l'implantation d'une résidence pour seniors est toujours un projet d'actualité et je vais cette année me pencher sur sa faisabilité avec l'aide d'élus et de professionnels. Mais c'est évidemment de son coût et des subventions accordées que dépendra sa réalisation.

Je vous remercie de votre confiance et comme l'été se pointe à l'horizon, permettez-moi en cette période quelque peu morose, de vous souhaiter d'agréables vacances.

Le Maire,  
Jacques ALEXANDRE



# Journal d'Information Municipale

## SOMMAIRE

Page 1 :

Edito

Page 2 :

2 Août

Cérémonies Patriotiques

Voyage scolaire

Page 3 :

Vide Grenier

Périscolaire

Page 4 :

État Civil

Inscription liste électorale

Pavoisement des écoles

Page 5 :

Recensement Population

Nouvelle entreprise

Force et Forme au quotidien

Judo

Nouvelle institutrice

Page 6 :

Travaux en cours

Manifestations à venir

Bourse aux vêtements

Inscriptions affouage et

bois de chauffage

## EDITO

L'automne est arrivé et nous fera oublier les journées très ensoleillées de cet été qui a quelque peu malmené, comme l'année dernière, la nature et les personnes fragiles.

Cette rentrée a débuté sous de bons auspices puisqu'une quatrième classe a été ouverte en primaire à la satisfaction générale (élus, enseignants et parents confondus).

Le nombre croissant d'enfants au Périscolaire nous a incité à revoir la destination des espaces de l'ancien presbytère, afin d'en agrandir la surface qui lui est dédiée. Cet agrandissement ne pouvait se faire qu'en utilisant la salle occupée les jeudis après-midi par nos aînés qui s'y retrouvent pour jouer aux cartes, fêter un anniversaire, partager un goûter ou simplement se rencontrer. C'est chose faite, depuis la rentrée, nos aînés occupent donc les locaux de l'ancienne bibliothèque, qui après intervention de diverses entreprises et de nos agents techniques, se sont transformés en un superbe appartement studio faisant office de lieu de rencontre et de partage.

Je citerai pour mémoire les travaux prévus et réalisés, tels que les lampadaires chemin des écoliers et la mise aux normes handicap de l'agence postale pour le lot maçonnerie, avant la pose de l'élévateur au mois d'octobre. **En ce qui concerne la réunion publique du PLU, la date vous sera communiquée prochainement et suffisamment tôt pour prendre vos dispositions afin d'y assister.** Quant à la résidence pour seniors, l'étude de faisabilité est en cours et de son résultat dépendra sa réalisation.

Il me faut aborder un sujet qui concerne les dégradations dues aux incivilités de jeunes désœuvrés qui ont entre autres, « caillassé » une vitre de l'abribus près de la mairie ainsi que trois lampadaires chemin des écoliers. Si vous êtes témoin de tels actes n'hésitez pas à intervenir et nous prévenir car ce geste citoyen évitera aux contribuables que nous sommes, des dépenses inutiles.

J'en terminerai en remerciant les bénévoles, qui par leur action au sein des associations et J.S.L en particulier, se mobilisent pour faire « vivre » notre commune.

Le Maire



# Journal d'Information Municipale

## SOMMAIRE

### Page 1 :

Edito

### Page 2 :

Commémoration du 8 mai  
Distinction  
Réunion publique du PLU  
Concours villages fleuris  
Travaux de mise en  
conformité

### Page 3 :

Activités ludiques  
Association A.C.P.  
J.S.L. Communique

### Page 4 :

Etat Civil  
Élections  
Enquête INSEE

### Page 5 :

Tonte, bricolage, brûlage.  
Carte identité  
Nouvelle association  
Sécurité voie ferrée

### Page 6 :

Aperçu du budget

### Page 7 :

La CPAM communique

### Page 8 :

Bennes à déchets vert

### Page 9 & 10:

Horaires été mairie et  
agence postale

## ÉDITO

Nous en avons terminé avec les élections présidentielles, les urnes ont révélé le nom de notre nouveau président et à ce jour le gouvernement est constitué. Je ne peux que leur souhaiter de réussir dans leurs projets qui, je l'espère, seront suffisamment ambitieux et réalistes pour le bien être des français sans oublier nos communes quelque peu délaissées au mandat précédent. Les urnes vous attendront de nouveau les 11 et 18 juin pour élire notre député dans le cadre des législatives et vous aurez le choix entre onze candidats !!!!!

Le budget a été voté le 24 mars et vous trouverez un condensé des chiffres le composant en page 6 ainsi que leur totalité sur le site internet de la commune.

Les travaux inscrits qui seront réalisés cette année sont : le changement des huisseries bois par des huisseries en aluminium aux écoles maternelle et primaire pour des montants HT de 36 000 € (4ème tranche) ainsi que le recouvrement des sols en dallex par un sol PVC à l'école maternelle pour 13 000 €, la déconstruction du « Mille clubs » pour 20 000 €, la construction d'un mur Grand' rue, identique à celui de la mairie, entre le nouvel abribus et l'entrée de la place du souvenir (Agence postale) pour 22 000 €, l'aménagement en façade nord de l'Église d'une rampe et escalier pour personnes handicapées afin de mettre aux normes PMR l'accès à l'Église (18 000 €).

Dans le cadre de l'élaboration du PLU, la première réunion publique de présentation de l'inventaire et du PADD s'est déroulée le 11 mai à la salle polyvalente et n'a pas fait l'objet de remarque particulière. Il vous est possible, là encore, de consulter ces éléments qui sont en ligne sur le site internet de la commune.

Il me faut de nouveau aborder le projet de résidence pour seniors qui est lui aussi concerné par le PLU. Il stagne un peu, certes, mais ce dossier est toujours d'actualité et nous en saurons plus à l'automne, mais comme je parle projet j'ai le plaisir de vous apprendre que JONCHEREY est pressentie pour accueillir l'opération de la « MAISON DU TERROIR » initiée par la Communauté de Communes du Sud Territoire.

Le printemps, l'été et les belles journées chaudes et ensoleillées arrivent à grands pas, auxquelles s'associeront les bruits de toutes sortes et autres incivilités qui « perturbent le paysage ». Ces incivilités peuvent concerner des dégradations à notre mobilier urbain, lampadaires etc..... si vous êtes témoin de tels actes, n'hésitez pas à intervenir ou nous prévenir.

A vous qui partirez plus loin, ou moins loin, mais ailleurs, ou qui resterez chez vous, je vous souhaite d'agréables vacances.

Le Maire.



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Elaboration du PLU (Plan Local d'Urbanisme)

<h2>RÉUNION PUBLIQUE</h2> <p>proposée par la municipalité</p>
---

**Jeudi 11 mai 2017 à 18 h 00**

**Salle communale de JONCHEREY**

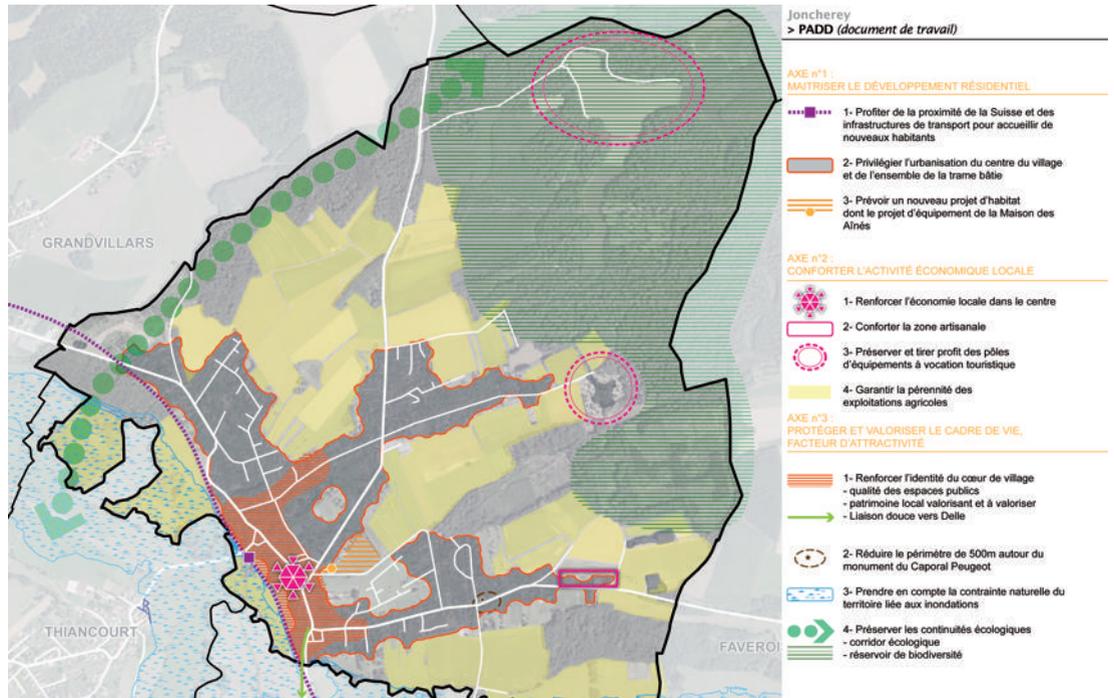
**Objet :**

- Présentation du diagnostic communal
- Exposé des orientations du Projet d'Aménagement et du Développement Durables (PADD)
- Débat à l'issue des présentations

**Renseignements en mairie**

## JONCHEREY

# Le plan local d'urbanisme en cours d'élaboration



## L'orientation générale du PLU.

**Le futur plan local d'urbanisme de Joncherey a été présenté en réunion publique. Il prévoit notamment de diversifier l'offre de logements.**

**S**elon le futur plan local d'urbanisme (PLU), le développement de Joncherey passe par trois axes majeurs : la maîtrise et le développement résidentiel ; la pérennisation de l'activité économique et la valorisation du cadre de vie.

La municipalité s'est basée sur une augmentation de la population de 271 habitants d'ici 2030, passant ainsi à 1 550. Le village compte sur la proximité de la Suisse et la réouverture de la ligne ferroviaire pour attirer de nouveaux habitants.

L'offre de logements sera diversifiée, proposant des habitats plus petits : il est envisagé la production de 88 logements sur une surface globale de 6,5 hectares dont 3,5 seront pris dans l'emprise urbaine.

Joncherey est une commune que l'on traverse. À ce titre, les commerces et services peuvent s'implanter et se pérenniser. La halte ferroviaire sera un atout supplémentaire pour le commerce de proximité. La zone artisanale située en sortie de village direction Faverois est amenée à s'étoffer en pérennisant les entreprises déjà installées et en permettant à de nouvelles de s'implanter.

Le développement économique de Joncherey passe également par le tourisme avec le camping municipal « Passe loup », dont la municipalité souhaite augmenter la capacité, et « les Cabanes des grands reflets ». Ces deux types hébergement contribuent à la découverte du patrimoine historique et écologique du village.

L'agriculture n'est pas oubliée puisque les espaces agricoles déjà présents seront maintenus et leur développement possible.

Dans le cadre de la valorisation

du cadre de vie, une liaison piétonne reliant Joncherey au centre aquatique et au parcours santé de Delle est à l'étude.

Concernée par Natura 2000, la commune maintiendra les milieux humides. Des travaux en ce sens sont au programme ainsi que le maintien des haies et de la continuité écologique, notamment forestière.

Prochaine étape : l'élaboration du zonage et du règlement du PLU, qui sera suivie d'une autre réunion publique d'ici la fin de l'année.

**1550** habitants : c'est l'estimation de la population du village en 2030.



# Journal d'Information Municipale

## SOMMAIRE

### Page 1 :

\*Edito

### Page 2 :

\*Cérémonie 2 août

\*M. Philippe BLANC  
à l'honneur

\*Travaux

### Page 3 :

\*Reprise au Judo Kwai

\*Marche populaire

\*Rentrée scolaire

\*Vide-grenier

### Page 4 :

\*État Civil

\*Enquête INSEE

\*Repas des AÎNÉS

\*Police Intercommunale

### Page 5 :

\*Le périscolaire

\*Appel aux dons

\*Bruits

### Page 6 :

\* Le FIL d'ARIANE

\*Recensement militaire

\*Révision liste électorales

## ÉDITO

Après un printemps et un été chauds, ensoleillés et encore une fois particulièrement secs voilà l'automne qui apportera son lot de fraîcheur, de vent et surtout de pluie pour le bien être de la nature qui en a bien besoin.

La rentrée scolaire n'a pas connu de changement cette année quant aux rythmes scolaires. Il est possible de revenir en arrière mais cette décision ne doit pas se prendre dans la précipitation et en ce qui me concerne je ne penserai qu'à l'intérêt de l'enfant quand il s'agira de donner mon avis.

Les travaux évoqués dans le JIM de mai sont toujours d'actualité et vous avez pu suivre la construction du mur Grand'rue, la réalisation de la rampe pour l'accès PMR à l'Église qui sera suivie de la mise en place de la porte d'entrée en octobre, ainsi que l'aménagement du trottoir rue de Belfort entre «La Sapinière» et le passage à niveau. Les sols de l'école maternelle sont recouverts par un revêtement en PVC et un abribus neuf est en place à l'angle de la rue des chênes près du cimetière. Les semaines qui viennent verront le changement des huisseries aux écoles (4ème tranche), la démolition du « Mille clubs » et du local Judo qui n'était pas prévue cette année, mais la présence d'amiante dans ces deux bâtiments et l'intervention de l'Entreprise en une seule fois diminuait quelque peu le coût.

**Dans le cadre de l'élaboration du PLU, la deuxième réunion publique aura lieu le jeudi 16 novembre à 18 h 30 à la salle polyvalente, vous pourrez ainsi y découvrir le projet dans son ensemble.**

Il me faut évoquer encore une fois, dans le cadre des bruits de voisinage les aboiements de chiens pour lesquels on m'a demandé d'intervenir. Ma politique est très claire en ce qui concerne ces bruits (aboiements ou autres), dès lors que l'on m'appelle et qu'on me signale ces nuisances, je rappelle aux auteurs l'arrêté préfectoral dont vous trouverez le texte en page 5 de ce JIM et fais intervenir la Police intercommunale si nécessaire. Ces incivilités de toute sorte (vitesse excessive, échappements hors normes et autres...) ne doivent pas «pourrir la vie» de la majorité des habitants de la commune.

Le Maire.

**MAIRIE DE JONCHEREY**

Département du Territoire de Belfort



# **Elaboration du PLU**

(Plan Local d'Urbanisme)

# **RÉUNION PUBLIQUE**

**Jeudi 16 novembre 2017 à 18 h 00**

**Salle communale de JONCHEREY**

## JONCHEREY

# Le zonage présenté aux Joncherois

Ce jeudi s'est tenue la deuxième réunion publique de présentation de plan local d'urbanisme (PLU). C'est essentiellement le zonage qui a été présenté à la population. Il s'agit de faire la distinction entre zone urbaine, à urbaniser, naturelle et agricole. Il a aussi été question d'une zone agricole située entre le centre historique et le nouveau lotissement. La commune envisage dans l'avenir de faire bâtir cette zo-

ne. Mais avant, il faut savoir si le terrain est en zone humide ou pas. Une zone humide est définie par deux critères : la présence habituelle d'eau de façon permanente ou temporaire et la présence de végétation propre aux zones humides. Ces deux critères doivent être présents. Si la zone est humide, au moment de la construction, la commune devra « rendre à la nature » le double de superficie que celle utilisée.



Le terrain entre le centre historique et le nouveau lotissement.

FRUIND

Bethu

87 rue des Bains 90100 JONCHERY



Jonchery le 19 Décembre 2017

Monsieur le Maire

Messieurs les Conseillers Municipaux

Dans le cadre du PLU, je demande  
à ce que mon terrain sis "Lieu dit EMBOUCHÉ"  
parcelles n°306 et 307 du plan cadastral  
devienne constructible.

D'une part, il me semble répondre  
à votre définition de la "clent creuse". Les  
propriétés suivantes : WILHEM PANTÉONI  
HEYBERGER, COURTY et BOUQUET sont  
toutes construites.

D'autre part, il serait aisé d'y  
relier un chemin d'accès depuis ma  
propriété actuelle.

Je reste à votre disposition pour  
tout renseignement complémentaire.

En espérant que ces éléments  
concrets vous permettront d'émettre  
un avis favorable à ma demande  
je vous prie d'agréer, Monsieur le  
Maire, Messieurs les Conseillers  
Municipaux, mes salutations  
distinguées.

FRUIND



## ÉDITO

*Cette année 2018 aura commencé par un retour aux urnes suite à la décision du Conseil constitutionnel d'invalider le résultat des élections législatives de la première circonscription.*

*Afin de ne pas tomber dans la routine et surtout parce que la Salle communale était occupée, vous aurez eu le plaisir de vous déplacer à l'École maternelle pour remplir votre devoir de citoyen.*

*Comme vous l'avez remarqué la cérémonie des vœux du Maire a disparu du calendrier des manifestations et je la justifie par le fait que cette tradition a un coût et que lors de la prise de parole vous m'entendrez dire ce que vous pouvez lire dans le Journal d'Information Municipale.....alors.....*

*En lieu et place du local Judo et du « 1000 clubs » démolis récemment, il est envisagé de construire un bâtiment comportant une Salle de sport pluridisciplinaire (judo, atelier équilibre, yoga, activités périscolaires, etc.....) ainsi qu'une Salle multi-activités pour le rendez-vous des aînés le jeudi, les réunions d'associations locales et autres moments de convivialité. Les demandes de subvention sont en cours et la pose de la première pierre pourrait avoir lieu au cours du deuxième semestre 2018 ou premier de 2019.*

*J'en terminerai en évoquant pour la énième fois l'élaboration du PLU qui est en attente du rapport de la DDT, laquelle, après avoir pris connaissance des deux expertises fournies par la Commune concernant ces zones humides doit rendre son rapport et la conclusion qui en découle, car tout projet Chemin des écoliers n'est plus envisageable en l'absence de celle-ci. Affaire à suivre.....*

*Je vous réitère mes vœux pour cette année qui ne fait que commencer.*

*Le Maire*

## SOMMAIRE

*Page 1 : Edito*

*Page 2: Cérémonie patriotique*

*Journée Nationale des Morts pour la France*

*Repas des Aînés*

*Page 3: Loto paroissial*

*Parcours du cœur*

*J.S.L. Communiqué*

*Nouvelle entreprise*

*Page 4: État Civil*

*Enquête INSEE*

*Recensement Militaire*

*Carte d'Identité*

*A.C.P. Communiqué*

## SUPPLÉMENT

*\* La lettre d'information aux partenaires de l'Assurance Maladie*

*\* Le point sur les compteurs LINKY*

*\* Calendrier des Cérémonies Patriotiques 2018*



# Journal d'Information Municipale

## EDITO

Depuis mi-juin nous attendons la pluie car cet été particulièrement chaud et sec a mis à mal la nature et les organismes peu habitués à cette température.

La rentrée scolaire n'a pas connu de modification des rythmes scolaires mais il est probable qu'ils le seront à la rentrée prochaine afin de « rentrer dans le rang » et ne pas jouer au village gaulois.

Cette décision ne fera pas, là encore, l'unanimité des parents et des enseignants mais .....

Aux travaux évoqués dans le JIM de mai et réalisés, dont la liaison piétonne entre Joncherey et Delle, il a été rajouté la mise aux normes du tableau électrique de l'école primaire et la pose d'un Tableau Blanc Interactif dans la classe de madame Bloch, ainsi que la réfection et mise en place d'enrobés devant les deux commerces (tabacs journaux et boulangerie Robin's Family). Les travaux relatifs au remplacement des huisseries aux écoles maternelle et primaire auront lieu aux vacances de la Toussaint et la construction du mur entre l'Agence postale et le carrefour rue d'Alsace est reportée en 2019 pour des raisons budgétaires.

Le projet de la salle multisports-multi-activités avance, pour l'instant, au rythme prévu et vous pouvez d'ores et déjà visualiser les plans sur le site internet de la commune.

En ce qui concerne le PLU, une réunion aura lieu avec les personnes publiques associées début novembre et je pense qu'à son issue nous saurons à quoi nous en tenir au regard des expertises réalisées sur les zones dites « humides » sur la partie prévue à urbaniser dans les prochaines années.

Suite à la disparition brutale de Raphaël, nous accueillerons aux ateliers municipaux et cela à partir du 22 octobre, Nicolas Lavie qui prendra la place de Daniel Klopfenstein en complément de Didier Weber et Noël Larcet.

Lors de la prochaine parution du JIM, l'automne aura laissé place à l'hiver, alors permettez-moi avant l'heure de vous souhaiter un joyeux Noël ainsi que tous mes vœux pour l'année 2019.

Le Maire

## SOMMAIRE:

Page 1: ÉDITO

Page 2: Commémoration du 8 juin

Cérémonie du 2 août

Sortie scolaire

École l'ère du numérique

Page 3 : Les élus mettent la main à la pâte

Vide-grenier

Judo-Kwai c'est la rentrée

Pressoir d'Etuefont

Page 4 : État civil

Enquête INSEE

Bourse aux vêtements

Rencontre avec les Habitants

Page 5 : Travaux réalisés

Page 6 : Inscriptions affouage et bois de chauffage

Campagne anti-crottes

**JONCHEREY**

## **Complexe multisports : début des travaux en 2019**

Vendredi soir, lors du conseil, le maire Jacques Alexandre a présenté à ses adjoints et conseillers les plans du futur complexe multisports qui jouxtera la salle communale. Le début des travaux est prévu pour 2019.

Le maire porte à la connaissance du conseil une décision concernant le décès de l'agent Raphaël Pfaender. La somme de 4 600 € sera débloquée pour permettre à sa veuve de faire face aux dépenses liées aux obsèques. Au total, la famille touchera 15 466,72 €.

Afin de faire face à ce décès et au départ à la retraite d'un agent, la commune a recruté Ni-

colas Lavie, qui sera intégré dans les effectifs comme stagiaire de la fonction publique en octobre 2019.

Le maire a présenté le projet de PADD (projet d'aménagement et de développement durable), faisant partie du PLU, présenté à la population ce printemps. Ce plan insiste sur le fait de développer le village dans les « dents creuses » présentes dans l'emprise urbaine, avec 3,5 hectares disponibles. Un projet de création de maison des aînés a été évoqué.

Le conseil a voté à l'unanimité l'adhésion au service « fourrière automobiles » de la CCST.

## EDITO

Ce Journal d'Information, premier de cette année, permettra et cela avant l'été de faire un rapide retour en arrière sur les événements passés et évoquer le présent et un zeste de futur. Les élections européennes sont derrière nous avec les résultats que l'on connaît mais les problèmes, eux, sont toujours devant. Josiane Charlet, notre secrétaire de mairie a fait valoir ses droits à la retraite et Sabine Hoff a pris le relais. Bonne retraite à l'une et bienvenue à l'autre.

Le budget a été voté en mars et vous trouverez un condensé en page 3 ainsi que la totalité sur le site internet de la commune. Les travaux prévus et qui seront réalisés cette année concernent la dernière tranche du remplacement des huisseries bois à l'école primaire ainsi que la rénovation de la chaufferie afin de diminuer les coûts d'énergie, le montant de cette opération s'élève à 90 000€ HT et s'il est subventionné à hauteur de 50% par l'Etat il reste à notre charge le complément auquel il faut encore ajouter la TVA. Le mur en pierre dans le prolongement de l'existant sera réalisé cette année.

Comme vous avez pu le voir le permis de construire de la salle multisport-multi-activités est affiché depuis fin avril et les travaux auront commencé quand ce JIM paraîtra. C'est un projet important qui à ce jour bénéficie de subventions de la part de la CCST pour un montant de 120 000€ et du Département pour 50 000€ mais je ne perds pas espoir quant à l'obtention de Fonds européens et pourquoi pas de l'État dans le cadre de la DETR. Ce projet il fallait le réaliser tant pour les jeunes que pour l'attractivité de notre village, Il nous appartiendra à tous de faire vivre ces locaux et j'en appelle à toutes les bonnes volontés et associations pour se manifester.

En ce qui concerne le PLU, le conseil municipal en date du 17 Mai 2019 a voté son arrêt, ce qui signifie en clair que les zones à urbaniser et constructibles futures sont définies et que les plans et documents consultables sur le site internet de la commune ont été transmis aux personnes publiques associées (Préfecture, DDT, Agriculture etc...) qui ont trois mois pour rendre un avis avant l'enquête publique qui pourrait avoir lieu en septembre.

Le projet de résidence pour seniors, priorité de ce mandat mais qui n'a pu voir le jour suite à son emplacement au regard du PLU est toujours d'actualité en ce qui me concerne et je souhaiterais que vous preniez contact avec la mairie si cela était susceptible de vous intéresser en tant que locataire éventuel. Je me permets de vous rappeler la commémoration du 105<sup>ème</sup> anniversaire de la mort du Caporal Peugeot qui aura lieu le vendredi 2 août à 18 heures devant le Monument érigé à son intention.

Je me dois d'aborder un sujet qui concerne notre "village historique". Ce village attire pour je ne sais quelle raison les "collectionneurs et autres récupérateurs" automobiles qui les démantèlent ou les réparent suivant la demande sans doute. Ils transforment leurs propriétés en casse auto au vu de tous avec les nuisances engendrées pour le voisinage. Vous en trouverez rue du Caporal Peugeot et rue de Belfort mais la liste n'est pas exhaustive. Les pouvoirs de police du maire ne sont que des mots mais je ferai le maximum pour endiguer ce phénomène.

L'été est là avec ses journées chaudes et ensoleillées auxquelles s'associeront les incivilités de toutes sortes comme la dégradation de notre mobilier urbain ou le "caillassage" des vitres de l'école primaire comme ce fut le cas aujourd'hui. Si vous êtes témoins de tels actes, intervenez et prévenez nous.

Permettez-moi de vous souhaiter à toutes et à tous d'agréables vacances.

Le Maire